Cette rentrée à Ermont aura donc été bien mouvementée puisque c’est la période à laquelle nous avons pu prendre la pleine mesure du nouveau plan de circulation que vous avez appelé de vos vœux, que vous avez jugé assez indispensable, que vous avez donc conçu avec l’aide d’un cabinet extérieur et que vous avez présenté au conseil municipal de juin sans qu’il y ait eu de vote à son sujet. Le moins que l’on puisse dire est que cela n’est pas passé inaperçu. Contrairement à ce que vous sous-entendez à l’envi, ce ne sont pas les élus d’opposition qui ont inondé les réseaux sociaux de leur colère mais bien des habitants, englués dans les embouteillages sans précédent créés par ce remaniement. Embouteillages qui marquent pourtant l’atteinte d’un objectif que vous vous étiez assigné, à savoir, je cite « rendre les itinéraires de traversée moins directs, moins rapides et moins lisibles » quant à la fin de la phrase « faciliter la circulation des ermontois » chacun s’en fera juge.

 D’aucuns ont loué la capacité du maire à reconnaitre ses erreurs lorsqu’il s’est agi de défaire ce qui venait d’être fait : avait-il un autre choix ?

 Ainsi donc après avoir aménagé, il s’est agi de revenir en arrière, emportant dans le même élan les pistes cyclables créées 3 semaines plus tôt et largement vantée sur ces mêmes réseaux sociaux. Ceci amène donc légitimement à se poser une série de questions auxquelles nous ne doutons pas que vous apporterez réponses à vos administrés :

Quel est le coût total de cette opération pour la ville incluant bien sûr les derniers travaux réalisés rue de l’Eglise, rue Louis-Savoie et rue du 18 juin ?

Quel est finalement le nombre de places de stationnement implantées sur le centre-ville, et la longueur du réseau cyclable créé ?

Sur la base de quels critères mesurables, déciderez-vous de revenir en arrière ou de maintenir le plan tel qu’il est actuellement ? Quand en diffuserez-vous la liste ? Comment se prendra cette décision ? les habitants disposeront-ils de données avant/après ?

Quant aux commerçants, poumon économique de notre centre-ville, comment sera apprécié l’impact de ces changements sur leur activité ?

Comptez-vous publier les données initiales précises de ces critères afin que chaque citoyen puisse également juger de l’évolution bénéfique que vous en escomptez ?